

La FFB Grand Paris IDF s'engage pour une construction circulaire

À Paris, le 27/09/2022 – La Fédération Française du Bâtiment Grand Paris Ile-de-France a signé hier, le 26 septembre, une charte d'engagement avec la Métropole du Grand Paris. Cette Charte Métropolitaine pour une Construction Circulaire vise à fédérer l'ensemble de la chaîne de construction autour d'une vision commune de la transition vers l'économie circulaire.

La Fédération Française du Bâtiment Grand Paris Ile-de-France accompagne quotidiennement les professionnels du Bâtiment francilien dans une ambition respectueuse de l'environnement. Cette charte s'inscrit donc pleinement dans l'engagement de la Fédération. Toute la filière du Bâtiment doit apporter sa pierre à l'édifice afin d'identifier des solutions face au dérèglement climatique et faire converger nos objectifs de développement urbain, de sobriété énergétique et de protection de l'environnement.

Par la signature de cette charte, la FFB Grand Paris Ile-de-France s'engage à accompagner ses entreprises adhérentes pour :

- **Aider la maîtrise d'ouvrage à atteindre des performances élevées en matière d'économie circulaire** : points relatifs à l'économie circulaire lors des réunions de chantiers, mise en place d'espaces dédiés au tri sur le chantier...
- **Limiter au maximum la production de déchets de chantier et favoriser le réemploi et le recyclage des matériaux** : utilisation de bordereaux de suivi des déchets et priorisation des méthodes de déconstruction respectueuses de l'environnement.
- **Optimiser la logistique du chantier** : livraison en horaires décalés dès que cela est possible, utilisation de flottes de véhicules propres dès lors qu'il existe des solutions économiquement et techniquement viables.
- **S'ancrer dans une dynamique d'amélioration continue des pratiques** : accompagnement des entreprises dans des démarches internes ambitieuses en matière de RSE et d'innovation environnementale.

L'économie circulaire réinvente nos modes de construction et impulse une nouvelle dynamique d'innovation qui est bénéfique pour la croissance durable de la filière du Bâtiment et son attractivité. Prendre part à la signature de cette charte permet à la FFB Grand Paris IDF de réaffirmer ses engagements en matière de développement durable. Réduire les déchets de chantier et limiter l'empreinte carbone du secteur est un véritable défi auquel est confrontée la filière du Bâtiment et elle est prête à le relever.

Suivez-nous sur les réseaux !

